



**Conseil de Quartier Montmartre**  
Mardi 7 novembre, 19h  
École élémentaire Houdon  
*Compte-rendu*

### « Des projets à venir pour Montmartre »

Jacqueline Guenin, membre de l'équipe d'animation du Conseil de Quartier, introduit la réunion publique.

#### **Rappel : qu'est-ce qu'un Conseil de Quartier ?**

Le Conseil de Quartier rassemble tous les habitants et les personnes travaillant dans le quartier qui le souhaitent. Très simplement, toute personne participant à une réunion du conseil de quartier est un conseiller de quartier. Un conseil de quartier est un espace de dialogues, de débats, de projets, intéressants le quartier, l'arrondissement ou la Ville. Un conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement (3306€ par an) pour participer à l'animation du quartier et un budget d'investissement (8264€ par an) pour financer des aménagements durables pour le quartier. Dans le format actuel des Conseils de Quartier du 18<sup>ème</sup> arrondissement, l'équipe d'animation, qui est en charge d'animer le conseil de quartier, est constituée de membres bénévoles, habitant dans le quartier. Ils ne sont pas élus mais tirés au sort tous les deux ans sur la base du volontariat.

Vous avez envie de vous impliquer davantage dans la vie de votre quartier ? Vous avez des idées de projets ou êtes motivé(e)s à l'idée de mobiliser les habitants au sein du Conseil de Quartier ? Contactez le service démocratie locale de la Mairie du 18<sup>ème</sup> : [cq18@paris.fr](mailto:cq18@paris.fr) / 01.53.41.17.56.

#### **Ordre du jour :**

- Présentation des projets votés au Budget Participatif 2017 sur le quartier
- Point sur « l'étude tourisme » menée par le Conseil de Quartier et ses suites
- Point sur les terrasses
- Prochain rendez-vous : réunion publique organisée par la Mairie le mercredi 15 novembre sur le réaménagement de la Place du Tertre (19h, école Houdon)

#### **1) Présentation des projets votés au Budget Participatif 2017 sur le quartier**

Jacqueline Guenin commence par rappeler en quoi consiste le dispositif du Budget Participatif de la Ville de Paris.

Entre janvier et février de chaque année, les Parisien(ne)s (habitants, associations, Conseils de Quartier, etc.) peuvent soumettre leurs idées de projets d'intérêts collectifs qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre. Ces projets doivent être des projets « d'investissement » et ne pas entraîner de coûts de fonctionnement. Ils peuvent être proposés à l'échelle de « Tout Paris » ou bien à l'échelle d'un arrondissement.

Une fois déposés sur la plateforme en ligne, la faisabilité de chaque projet est étudiée par les services techniques de la Mairie. Il est aussi proposé aux porteurs de projets similaires de se regrouper et de co-construire ensemble une proposition.

Enfin, les projets validés techniquement sont ensuite soumis au vote des Parisiens. En 2017, les habitants du 18<sup>ème</sup> pouvaient choisir du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre entre :

- 30 projets d'arrondissement
- 27 projets « tout Paris »

Chaque votant pouvait choisir au maximum 5 projets d'arrondissements et 5 projets « Tout Paris ».

*Une habitante* en salle interroge Jacqueline Guenin : comment est défini le montant du budget participatif ?

Le budget participatif du 18<sup>ème</sup> est de 6,78 millions d'€. À l'échelle de la Ville de Paris, celui-ci couvre l'utilisation de 5% du budget d'investissement entre 2014 et 2020, soit un demi-milliard d'euros.

*Une habitante membre de l'association ADDM18* regrette de ne pas avoir été mise en relation avec le porteur de projet « Agrandir et végétaliser les trottoirs du bas de la rue Lepic » alors que son association avait soumis une idée de projet similaire qui a été refusée par les services techniques. Par ailleurs, elle estime qu'il n'y avait pas suffisamment d'urnes fixes disposées sur le quartier Montmartre.

Cette année, 20 projets ont été lauréats sur le 18<sup>ème</sup> et 9 à l'échelle « Tout Paris »<sup>1</sup>. Trois projets du 18<sup>ème</sup> et un projet du 9<sup>ème</sup> concernent le quartier Montmartre, les voici présentés.

### **Présentation du projet lauréat « Des arbres aux livres pour tous » (1562 votes, 100 000€).**

Ce projet a été porté par l'équipe d'animation du Conseil de Quartier Montmartre, particulièrement par Alain Massé qui présente ce projet à la salle appuyé par une présentation powerpoint.

Il souligne qu'ils avaient déjà présenté le projet en 2016 à l'échelle de Tout Paris l'an dernier, mais le projet était arrivé premier « non-lauréat ». Ils ont donc décidé de le représenter cette année mais à l'échelle du 18<sup>ème</sup> : le projet est arrivé troisième sur 20 projets lauréats, ce qui est une belle réussite.

L'idée originelle était de reprendre le modèle des Autolib' ou des Velib' et de proposer « LivreLib' » (attention l'appellation n'est pas encore validée par la Mairie de Paris, il ne s'agit donc pas de la future appellation officielle), à la différence que ceux-ci seraient entièrement gratuits.



Exemples d'« arbres aux livres » à Nancy. Les arbres aux livres du 18<sup>ème</sup> auront eux-aussi leur propre design.

<sup>1</sup> <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Alain Massé explique que ce projet a été conçu par des habitants du 18<sup>ème</sup> pour sortir la culture dans la rue. L'équipe d'animation du Conseil de Quartier de Montmartre a imaginé que l'on pourrait installer des arbres aux livres dans chaque arrondissement, en commençant par le 18<sup>ème</sup>. Des mobiliers d'arbres aux livres pourraient ainsi pousser un peu partout sur les trottoirs pour permettre aux riverains de déposer ou prendre des livres. La devise des arbres aux livres, qui fait office de règle de fonctionnement est la suivante : « Donne qui peut, prend qui veut ». Le projet est donc en lui-même participatif. Aucun budget de fonctionnement n'est prévu avec ce projet. Ce sont les riverains qui s'en occupent. À partir des valeurs générales de l'arbre aux livres, chaque riverain et quartiers le feront vivre comme ils l'entendent.

L'approvisionnement et la circulation des livres s'auto-organiseront 24h/24h selon cette formule de "donne qui peut et prend qui veut". L'expérience montre que les riverains s'approprient très vite "leur" arbre aux livres et en assurent le bon fonctionnement.

Les 8 Conseils de Quartier du 18<sup>ème</sup> arrondissement seront consultés sur la localisation et le bon usage de ces arbres aux livres.

Une communication adaptée assurera l'information du public en mettant en valeur la notion de "partage". Quoi de plus naturel que de partager un livre que l'on a apprécié ?

Une charte éthique sera posée sur l'arbre aux livres pour le "faire vivre" au mieux. Les modalités de fonctionnement y seront décrites et chacun sera encouragé à y participer en déposant des ouvrages pouvant toucher tous les publics.

Alain Massé rappelle enfin qu'un premier prototype d'arbre aux livres, financé sur le budget du Conseil de Quartier Montmartre, sera installé sur la place Anne-Marie Carrière normalement au premier semestre 2018. Il espère que les arbres aux livres issus du budget participatif 2017 verront eux le jour dès la fin 2018 et indique qu'il compte présenter au budget participatif 2018 un projet d'arbre aux livres à l'échelle de « Tout Paris ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, il est possible de contacter Alain Massé à l'adresse [alain@vatim.com](mailto:alain@vatim.com).

#### Échanges avec la salle :

*Une habitante s'interroge :* ne craignez-vous pas des actes de vandalisme ?

Alain Massé répond que c'est en effet la première question qu'on se pose avec un tel projet. Mais quand on regarde dans d'autres villes, on voit que les riverains se l'approprient et qu'ils l'entretiennent.

Il est alors demandé : est-ce que les commerçants de proximité adhèrent au projet et vont contribuer à l'entretien ?

Alain Massé insiste sur le fait que les commerçants seront évidemment concernés par le projet mais qu'il ne faut pas se décharger sur eux non plus : c'est aux riverains dans leur ensemble de s'approprier leur arbre aux livres.

*Un habitant demande* si un système d'ouverture / fermeture ou de caméra de contrôle est prévu.

Alain Massé rappelle que l'idée est que l'arbre aux livres soit accessible 24h/24 et ouvert à tous. Bien sûr, il y a un risque que des personnes déposent des livres tendancieux ou d'autres mésusages, mais on fait confiance aux riverains. Forcément ça marchera mieux dans certains quartiers que dans d'autres.

**Présentation du projet lauréat « Montmartre accessible à tous – Phase 2 » (1163 votes, 300 000€).**



*Photographies illustrant une partie des travaux réalisés grâce à « Montmartre accessible à tous – Phase 1 », projet voté au budget participatif 2015 et terminé en mars 2017.*

Là-encore, ce projet « Montmartre accessible à tous – Phase 2 » fut en partie porté par l'équipe d'animation du Conseil de Quartier Montmartre, notamment Alain Leibling qui présente à la salle ce

projet, en rappelant qu'il n'en est pas l'auteur mais qu'il s'était associé, lors de la phase 1, à un autre porteur de projet.

L'idée est de faciliter l'accès de la Butte Montmartre en direction des personnes handicapées, des femmes enceintes et des personnes âgées. La phase 1 a été proposée et votée en 2015. Aujourd'hui elle a été réalisée entièrement par les services de la Ville. Avec 200 000€, il n'avait cependant pas été possible de tout faire. Il apparaissait donc nécessaire de représenter un projet, bien qu'Alain Leiblang note que la « colline » restera toujours peu facile d'accès. La phase 2 votée en 2017 porte sur un budget de 300 000€.

La même méthode que lors de la phase 1 sera employée pour la réalisation : on a fait une marche exploratoire avec les services techniques de l'arrondissement et de la Ville de Paris pour repérer les endroits qui posaient problèmes en termes d'accessibilité, en étant accompagnés justement de personnes qui ont du mal à se déplacer. Cependant, on sait que certains éléments ne changeront pas : les stations de métro restent par exemple encore inaccessibles pour accéder au Montmartrobus.

#### Échanges avec la salle :

*Une habitante* interroge Alain Leiblang : envisagez-vous quelque chose rue de Steinkerque ?

Il répond que ce sera étudié durant la marche exploratoire, avec l'appui de personnes en situation de handicap pour avoir des témoignages de premier plan.

*Une autre habitante* demande : quand on parle de l'accès aux stations de bus, est-ce approprié de le prendre sur le budget de la Ville de Paris ? Est-ce que ça ne devrait pas être plutôt pris sur le budget de la RATP ?

Alain Leiblang est d'accord mais répond que si ce n'est pas fait, on ne peut pas ne rien faire, il faut agir nous-mêmes. Il faut s'en préoccuper et la RATP a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas 100% d'accessibilité pour les stations de métro.

Il est souligné dans la salle que le problème d'accessibilité ne se pose pas que pour les handicapés, mais aussi pour les parents avec des poussettes et les femmes enceintes. Alain Leiblang conclue en confirmant que leurs difficultés seront intégrées dans ses réaménagements d'accessibilité.

**Présentation du projet lauréat « Agrandir et végétaliser les trottoirs du bas de la rue Lepic » (1487 votes, 1 250 000€).**



Le porteur du projet n'ayant pas pu être présent ce soir pour expliquer son projet, Jacqueline Guenin se charge d'en faire une brève présentation.

Il est proposé de recalibrer la voie et d'élargir les trottoirs, planter des arbres, créer des stationnements de type Lincoln (en épi), améliorer l'éclairage de la rue.

**Présentation du projet lauréat « Mise en valeur de l'entrée du quartier Montmartre » (voté dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, 1030 votes, 600 000€)**

Là-encore, le porteur de projet n'a pas pu participer au Conseil de Quartier.

Afin de soigner l'entrée du quartier Montmartre, haut lieu de tourisme, et son attractivité au quotidien pour ses résidents, il est proposé d'aménager le site en apaisant la circulation et en y installant des expositions temporaires rappelant la vie culturelle atemporelle de Montmartre et la signification de la Place Blanche.



## **2) Point sur l'étude du tourisme à Montmartre, menée à la demande du Conseil de Quartier :**

Thierry De Dorlodot, membre de l'équipe d'animation investit dans le « groupe de travail Tourisme » présente l'avancée des travaux réalisés par les étudiants de l'IREST (Sorbonne). Lors de la réunion publique au printemps dernier, les étudiants ont présenté une grande partie de leur analyse du tourisme à Montmartre, à la fois quantitative et qualitative.

Les étudiants ont poussé l'exercice jusqu'à proposer un certain nombre d'évolutions qui pourraient être soutenues par la Mairie, les commerçants et les habitants.

En fonction de ces réflexions sur l'avenir du tourisme, l'équipe d'animation et la Mairie ont décidé de poursuivre l'étude sur :

- Une comparaison internationale pour voir comment d'autres quartiers dans le monde avec une situation analogue se comportent. Quelles démarches ont adopté les pouvoirs publics ?
- Les pistes pour améliorer la qualité du tourisme à Montmartre et la qualité de l'offre que nous proposons aux touristes.

Thierry De Dorlodot met en avant les 4 grands axes de travail pointés par le groupe d'étudiants :

- 1) Aménager la circulation. Le tourisme arrive massivement par le sud de la butte et peu par le nord. Les touristes s'arrêtent à Anvers, mais ne continuent pas jusqu'à Lamarck, même quand les ascenseurs des Abbesses ont été arrêtés pour travaux. Il faudrait déconcentrer les arrivées touristiques du sud. Réflexion sur la révision de la signalisation qui est plutôt désordonnée.
- 2) La qualité de la propreté et de la circulation piétonne.
- 3) La qualité des prestations proposées aux touristes. On est en face d'une offre relativement concentrée sur un type de restauration, pas très varié. Il y a peu de haut de gamme par exemple. L'offre de logements hôteliers est assez réduite et est compensée par les AirBnb. Une offre d'objets souvenirs extrêmement abondante et proliférante. Thierry De Dorlodot évoque le cas de Venise où se multiplient les restaurants asiatiques, ce qui aboutit à un manque d'authenticité. Il y a selon lui une trop grande homogénéité de l'offre actuelle à Montmartre.
- 4) La gouvernance. Il y a une insuffisance au niveau de la collaboration entre les différents acteurs qui sont parties-prenantes sur Montmartre. Chacun joue sa partie à sa manière : les commerçants d'un côté, la Mairie d'un autre et enfin les riverains d'un autre. Les riverains restent encore assez mesurés ici mais à Amsterdam le mouvement de contestation monte beaucoup quant à l'afflux touristique et ses conséquences sur la vie quotidienne.

Cette étude sur le tourisme a été soumise à l'élue au tourisme de la Mairie et sera présentée à tous les élus. Elle va donc aussi continuer avec une deuxième phase concentrée les deux points évoqués plus haut (comparaison internationale et amélioration qualitative).

### **3) Point sur le dossier des terrasses :**

Une présentation powerpoint a été préparée par un membre de l'équipe d'animation (Renaud-Frank Geneste) qui n'a pas pu être présent ce soir. Sa présentation est projetée aux habitants en salle, avec notamment des photographies d'installation de terrasses empêchant la bonne circulation des piétons sur les trottoirs.

Jacqueline Guenin rappelle que la question de l'extension illégale des terrasses sur l'espace public est un dossier très suivi par l'équipe d'animation qui a demandé à la Mairie de verbaliser encore davantage les commerçants qui ne respectent pas les règles. Il s'agit d'une question de partage de l'espace public.

*Une habitante* dans la salle souligne qu'il n'y a pas que les terrasses, dans cette question du partage de l'espace public, mais aussi le problème des personnes qui s'installent sur les marches pour boire et empêchent la bonne circulation. Une autre habitante partage son ressenti sur la situation : selon elle, on se sent impuissant sur cette question de l'occupation de l'espace public. Le discours national valorise l'augmentation quantitative du tourisme. On est défaitiste car on ne voit pas par quel bout on va traiter le tourisme. On est saturé et on est réduit à l'impuissance. À chaque fois qu'on fait une avancée sur l'aménagement de l'espace public, on ne mesure pas les effets pervers que ça va engendrer. Gouverner c'est prévoir : il faut selon elle étudier les effets pervers qu'entraînent les améliorations prévues. Elle souligne que le mot « village » n'a plus de sens quand on parle de Montmartre. Dans certaines rues, elle évoque le fait que des riverains ne pourraient plus sortir de chez eux du fait des groupes de touristes en nombre trop importants. Elle estime enfin qu'il faut un

discours politique fort qui démente que le tourisme est la carte à jouer, sans quoi les réunions publiques à ce sujet ne servent à rien.

Thierry De Dorlodot répond à cette prise de parole, qui recoupe les questions des terrasses et du tourisme, en soulignant que nous avons 11-13 millions de touristes à Montmartre et qu'il est selon lui impossible de faire baisser ce nombre, que ce n'est pas une question politique, qu'il y a un développement du tourisme de masse mondial avec des pays émergents de plus en plus enclin à voyager comme la Chine. Par contre, il estime que la prise de conscience du phénomène à Paris a pris du retard, qu'il faudrait passer davantage au qualitatif qu'au quantitatif. Si on voulait que le « village de Montmartre » concoure au plus beau village de France, cela serait impensable au niveau des devantures des magasins par exemple. Paris et Montmartre ont été selon lui très en retard concernant les réactions des habitants et résidents, contrairement à Amsterdam, Venise, Barcelone, etc.

Alain Massé évoque que cela fait 43 ans qu'il entend qu'il y a un envahissement de touristes à Montmartre mais qu'au final on continue tous d'y vivre. Il ne souhaite pas lui partager la vision d'un quartier qui devrait se replier sur lui-même. L'idée constructive de l'équipe d'animation a été d'étudier les forces en présence : habitants, touristes, commerçants, les rues, les transports, etc.

*Une habitante* estime qu'il faut gérer ces impacts négatifs avec un personnel suffisant et rappelle qu'à un moment il y avait des médiateurs sur la Butte. Un endroit qui est sale devient vite de plus en plus sale. Il y a selon elle un manque de personnel compte-tenu de la masse de touristes.

Jean-Philippe Daviaud (élu référent du quartier Montmartre) prend à son tour la parole sur ces questions du tourisme et des terrasses. Il indique que la Mairie et les élus connaissent les points qui sont soulevés ce soir et qu'ils ne sont pas simple à régler. La très forte fréquentation de Montmartre est effectivement génératrice de difficultés. En écoutant les habitants, on constate que ce sujet est symptomatique de notre époque : on est tous (et Jean-Philippe Daviaud s'inclue dans ce constat) en situation contradictoire car nous-mêmes quand on est touriste on aime profiter de l'espace public, flâner, être en terrasses ; mais quand on est riverain, on ne supporte pas ces situations et les nuisances qu'elles engendrent. Selon lui, le rôle de la puissance publique est donc de trouver un arbitrage entre ces attentes contradictoires.

Concernant les terrasses, c'est vrai que le périmètre « Paris respire » rue des Abbesses a engendré des difficultés et des effets pervers qu'on ne peut pas toujours prévoir. Pour Jean-Philippe Daviaud, cette révolution, qu'on a tous souhaité, d'un espace public qui soit un lieu de vie, a occasionné en effet des effets pervers. Quand il y a davantage d'espace disponible, les trottoirs et les places deviennent vite envahies par les activités (économiques notamment).

Il souligne alors qu'on n'a pas rien fait mais que les outils dont dispose la municipalité sont extrêmement limités dans leur efficacité. Il y a une réglementation précise mais on a des individus qui refusent cette réglementation. Comment faire ?

Il y a la verbalisation, avec plusieurs types de verbalisations. Cela peut être une amende ponctuelle mais elle n'est pas très élevée, et c'est un de nos problèmes. Il rappelle que ce n'est pas la Ville de Paris qui décide le montant mais la loi française. Quand les amendes ne sont que de 68€, le cafetier



ne recule pas et préfère être verbalisé. On a constaté au cours des dernières années une accentuation de cette difficulté.

Jean-Philippe Daviaud souligne que le Conseil de Quartier, et Renaud-Frank Geneste particulièrement, a beaucoup travaillé et a rencontré le Président de l'Association des commerçants qui constatent, eux-mêmes, l'inefficacité des recommandations qu'ils font à leurs membres. Certains patrons de cafés ont été reçus en Mairie mais ont entamé la réunion en disant qu'ils ne pouvaient être question de respecter parfaitement la légalité en termes de terrasses, ce qui posait le cadre d'une discussion assez surréaliste. Malgré tout, ils se sont engagés à faire ce qu'il fallait pour que les piétons puissent circuler plus facilement. Au final, ils n'ont pas respecté leur engagement. Ils ont justifié cela en disant qu'ils seraient en situation de concurrence déloyale : si les autres cafés/bars/restaurants maintiennent eux leurs terrasses, alors ils seront avantagés face à ceux qui respectent la législation. Mr. Daviaud illustre qu'une tentative de dialogue, qui est toujours la solution préférable, a été faite mais sans réel succès.

La Mairie avait été confrontée à un cas similaire rue Ramey où les terrasses avaient été favorisées par la Ville pour réoccuper l'espace public qui étaient jusqu'alors mal occupé. La Ville avait alors dit à ces cafetiers que si aucune solution n'était trouvée, les autorisations de terrasses seraient retirées.

Jean-Philippe Daviaud annonce donc que la Mairie envisage de retirer ces autorisations de terrasses de la même façon dans la rue des Abbesses, soulignant cependant que ça ne règlera pas tout vu que certains occupent l'espace public même sans autorisation de terrasses. C'est au 31 décembre qu'on doit dire à la Mairie de Paris les établissements qui ne verraient pas le renouvellement de leur autorisation. On travaille en ce moment avec les services à ce sujet.

**4) Prochain rendez-vous : réunion publique organisée par la Mairie le mercredi 15 novembre sur le réaménagement de la Place du Tertre (19h, école Houdon)**

The poster is a vertical rectangle with a bright pink background. At the top, it features the logo for the 18th arrondissement of Paris, which consists of the number '18' in a stylized font with 'Mairie' written below it. Below the logo, the text 'RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION' and 'OUVERTE À TOUS' is written in white, uppercase letters. A large white circle in the center contains the text 'PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU TERTRE' and 'MERCREDI 15 NOVEMBRE À 19H' in pink, uppercase letters. Below the circle, the text 'À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU 15, RUE HOUDON' is written in white, uppercase letters. At the bottom of the poster, there is a section titled 'Objectif : Amélioration du confort et la sécurité des piétons.' followed by a list of attendees under the heading 'En présence de :'. The list includes: Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement; Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris en charge des politiques de l'emploi, Conseillère du 18e arrondissement en charge du commerce, de l'artisanat et du développement économique; Félix Beppo, Adjoint au Maire chargé de la Voirie, des Transports et des Déplacements; Jean-Philippe Daviaud, Adjoint au maire du 18e, référent quartier Montmartre; and 'Et des équipes de la Direction de la Voirie et des Déplacements'.

**18<sup>e</sup>**  
**Mairie**

**RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION**  
**OUVERTE À TOUS**

**PRÉSENTATION DU**  
**PROJET D'AMÉNAGEMENT**  
**DE LA PLACE DU TERTRE**

**MERCREDI 15 NOVEMBRE**  
**À 19H**

**À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
**DU 15, RUE HOUDON**

**Objectif : Amélioration du confort et la sécurité des piétons.**

**En présence de :**

- Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement,
- Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris en charge des politiques de l'emploi, Conseillère du 18<sup>e</sup> arrondissement en charge du commerce, de l'artisanat et du développement économique,
- Félix Beppo, Adjoint au Maire chargé de la Voirie, des Transports et des Déplacements,
- Jean-Philippe Daviaud, Adjoint au maire du 18<sup>e</sup>, référent quartier Montmartre
- Et des équipes de la Direction de la Voirie et des Déplacements